

tenir Votre sainte autorité et Vous apporte les consolations dont
Votre Sainteté est si digne.

Veillez bien agréer, Très Saint-Père, l'hommage du profond
respect et de l'entier dévouement avec lequel je suis

De Votre Sainteté

le très humble et très obéissant serviteur et fils

Paris, le 4 juin 1885.

† J. Hipp. cardinal GUIBERT,
Archevêque de Paris.



RÉPONSE DE SA SAINTÉTÉ

A L'ÉMINENTISSIME CARDINAL GUIBERT.

LEO PAPA XIII.

Très cher fils, salut et Bénédiction apostolique.

Votre lettre, pleine des sentiments du plus filial attachement et du dévouement le plus sincère envers Notre personne, a doucement consolé Notre cœur, contristé par une récente et grave amertume. Vous le comprenez, rien ne pourrait Nous être plus profondément douloureux que de voir troubler parmi les catholiques l'esprit de concorde et ébranler la tranquille assurance, l'abandon confiant et soumis que des fils doivent avoir dans l'autorité du Père qui les gouverne.— Aussi, à la seule apparence des premiers signes du mal, Nous ne pouvons que grandement nous émouvoir et chercher à prévenir sans retard un tel péril. Voilà pourquoi la récente publication d'un écrit, venu d'où l'on devait le moins l'attendre et que vous déplorez comme Nous, le bruit qui s'est fait autour de lui, les commentaires auxquels il a donné lieu, Nous décident à rompre le silence sur un sujet pénible, à la vérité, mais qui n'en est pas moins opportun soit pour la France, soit pour d'autres contrées.

Lorsqu'on observe certains indices, il n'est pas difficile de voir que, parmi les catholiques, il s'en trouve, peut-être à cause du malheur des temps, qui non contents du rôle de soumission qui est le leur dans l'Église, croient pouvoir en prendre un dans son gouvernement. Tout au moins s'imaginent-ils qu'il leur est permis d'examiner et de juger selon leur manière de voir les actes de l'autorité. Ce serait là un